



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 17 DECEMBRE 2002

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE
DE RHONALPENERGIE-ENVIRONNEMENT**

ANNEE 2002

Rhônealénergie-Environnement
10 rue des Archers 69002 Lyon
Tél : 04.78.37.29.14 Fax : 04.78.37.64.91
www.raee.org
raee@raee.org

SOMMAIRE

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN, NATIONAL, REGIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN 2002 3

II. VIE ASSOCIATIVE (RESUME) 5

- 2.1. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF 5
- 2.2. EQUIPE OPERATIONNELLE 6
- 2.3. CONTRACTUALISATIONS 6

III. ACTIVITE - CENTRE DE RESSOURCES ET D'ECHANGES 7

- 3.1. FONDS DOCUMENTAIRE, VEILLE COLLECTIVE, SERVICES EN LIGNE ET ELABORATION DE DOCUMENTS D'INFORMATION 7
- 3.2. INFORMATION DES ACTEURS 10
- 3.3. FORMATION DES ACTEURS 13
- 3.4. OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENERGIE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE 15
- 3.5. RESEAUX D'ACTEURS ET LIENS AVEC LA RECHERCHE 15
- 3.6. LIENS AVEC LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 19

IV. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE MAITRES D'OUVRAGE 20

- 4.1. HQE, UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE ET ENERGIES RENOUVELABLES 20
- 4.2. BOIS ENERGIE 20
- 4.3. LES AGENDAS 21 LOCAUX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN RHONE-ALPES 22
- 4.4. ACTIONS EN DIRECTION DES PARCS NATURELS REGIONAUX 26

V. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES OU D'ACTIONS COLLECTIVES SUR UN TERRITOIRE 27

- 5.1. ACTIONS LIEES A L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE ET AUX ENERGIES RENOUVELABLES 27
- 5.2. PROJETS EUROPEENS 30

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN, NATIONAL, REGIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN 2002

Au niveau international, l'événement qui aura marqué 2002 est le Sommet Mondial du Développement Durable, appelé aussi Sommet de la Terre, qui s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002. Il a succédé 10 ans après à celui de Rio au Brésil.

Rhône-Alpénergie-Environnement a pu y participer ; un document a été rédigé, sous la forme d'un témoignage ; il présente des résultats et des perspectives.

Dans le cadre plus restreint de la problématique du changement climatique, la dernière conférence mondiale (COP8) s'est tenue à New Dehli (Inde) à la fin du mois d'octobre 2002. Les négociations internationales sont difficiles. Cependant, avec la promesse officielle de la Russie et du Canada de signer le protocole de Kyoto, promesse formulée à Johannesburg, celui-ci devrait pouvoir entrer en application en 2003.

Au niveau européen, le Programme Cadre Energie en cours de révision est devenu le PEIE (Programme Energie Intelligente pour l'Environnement) dont la version provisoire publiée en 2002 devrait être adoptée en 2003. Il regroupe les programmes SAVE, ALTENER, COOPNER (ex-programme SYNERGIE) et STEER (relatif aux transports).

Le programme LIFE, avec ses trois volets (environnement, pays tiers et protection de la nature) est toujours en vigueur.

Suite au travail mené en 2001 dans le cadre de l'élaboration de l'ECCP (Programme européen sur le changement climatique), des directives européennes ont été proposées et mises en discussion (Parlement Européen et Conseil des Ministres) :

- deux directives sur les biocarburants
- une directive sur la cogénération, relative à la promotion de la cogénération sur la base de la demande de chaleur utile, proposée en juillet 2002 ;
- une directive établissant un système d'échange d'émissions de gaz à effet de serre dans l'Union Européenne.

L'Union Européenne a ratifié le Protocole de Kyoto le 31 mai 2002, en s'engageant à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990, pour la planète, soit - 8% pour l'Europe (0% pour la France).

Le Conseil Européen des Ministres de l'Energie a adopté, le 26 novembre 2002, la directive sur la performance énergétique des bâtiments (existants et neufs).

Le 6^{ème} P.C.R.D. (Programme Cadre de Recherche et Développement) qui fait suite au programme THERMIE, a été adopté en juin 2002, pour la période 2002-2006. Le premier appel d'offres a été publié en décembre 2002.

En 2002, la Commission Européenne a proposé un ensemble de mesures visant à l'ouverture complète des marchés du gaz et de l'électricité au profit du consommateur européen dès 2005, selon le calendrier suivant :

- 2003 : liberté du choix du fournisseur d'électricité pour toutes les entreprises
- 2004 : liberté du choix du fournisseur de gaz naturel pour toutes les entreprises
- 2005 : liberté du choix du fournisseur d'électricité et de gaz naturel pour tous les consommateurs.

Ces propositions de directives viendront modifier les directives existantes.

Le dernier Conseil des Ministres s'est prononcé sur 2007 pour l'ouverture complète des marchés.

Par ailleurs, un travail important est mené par la Commission Européenne sur l'intégration des PECO (Pays de l'Europe Centrale et Orientale) à l'Union Européenne, pour le respect des acquis communautaires en particulier sur l'environnement et l'énergie.

Au niveau national :

Les Schémas de Services Collectifs ont été adoptés par décret du Premier Ministre et publiés au Journal Officiel le 24 avril 2002. L'activité de l'agence régionale est particulièrement concernée par celui sur l'énergie qui propose la création d'observatoires régionaux de l'énergie, mais aussi par ceux sur les transports de voyageurs et de marchandises et celui sur les espaces naturels et ruraux.

L'ouverture des marchés de l'énergie se poursuit.

En ce qui concerne l'électricité, 10 décrets et arrêtés ont été publiés en 2002 portant à 46 sur une cinquantaine de prévus leur nombre total. Ils concernent en particulier les coûts de rachat de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables ou de la cogénération. Certains ont été critiqués par les acteurs concernés, comme celui concernant la biomasse, car il ne permet pas le développement de la filière.

Le F.S.P.P.E. (Fonds du Service Public de la Production d'Electricité) mis en place fin 2001 est entré en vigueur en 2002. Il doit mutualiser les charges relatives aux surcoûts liés à :

- la production dans les zones non interconnectées ;
- l'obligation d'achat supportée par EDF et les ELD (Entreprises Locales de Distribution) ;
- aux contrats d'appel modulable.

Ce fonds est alimenté par les producteurs d'énergie. La CRE (Commission de Régulation de l'Electricité) a estimé à 0,30 centimes €, la charge supplémentaire à affecter au kWh produit de façon conventionnelle pour 2002 et à 0,33 c€ pour 2003 ; cela représente 2 à 3 % du coût du kWh pour le consommateur domestique final.

Le projet de loi relatif aux marchés énergétiques était en cours de discussion en novembre et décembre 2002 au Parlement. Il a pour objet de transposer en droit français la directive européenne sur l'ouverture du marché européen du gaz naturel. Cette nouvelle loi devait aussi modifier celle du 10 février 2000 relative à la

modernisation et au développement du service public de l'électricité, concernant les installations qui utilisent les énergies renouvelables.

Le deuxième bilan national des émissions de gaz à effet de serre a été présenté fin novembre 2002 par la MIES (Mission Interministérielle de l'Effet de Serre) dans le cadre du salon Pollutec à Lyon. Si l'évolution globale des émissions en 2001 n'est que de - 2 % par rapport à 1990, les résultats par secteur sont contrastés :

- Industrie : -18 % ; industrie de l'énergie : -28 % (taux variable) ; déchets : -14 % ;
- Transports : +22 % ; résidentiel et tertiaire : +14 %.

Les tendances relevées jusqu'en 2010 conduisent à douter que les objectifs de Kyoto soient tenus avec les seules mesures actuellement en vigueur.

Les actions préconisées par le PNLCC (Plan National de Lutte contre le Changement Climatique) doivent être mises en œuvre de façon plus volontaire et doivent être complétées.

Une des déclinaisons du PNLCC est le PNAEE (Plan National d'Amélioration de l'Efficacité Energétique) dans lequel s'inscrit en particulier la constitution du réseau des Espaces d'Information Energie dont une dizaine a été créée en Rhône-Alpes.

En matière de développement durable, la stratégie de la France avait été présentée en mars 2002, en préparation au Sommet de Johannesburg.

La prise en compte du concept de développement durable progresse au niveau national, puisque le nouveau gouvernement a fait évoluer le nom du ministère de l'environnement de MATE (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement) à MEDD (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable). Il a même créé un Secrétariat d'Etat au Développement Durable.

L'IFEN (Institut Français de l'Environnement) a publié en 2002 la troisième édition de l'« Etat de l'Environnement en France ». Ce travail important est réalisé tous les quatre ans.

II. VIE ASSOCIATIVE (résumé)

2.1. Fonctionnement associatif

Rhônealpennergie-Environnement a tenu quatre réunions de Conseils d'Administration et d'Assemblées Générales en 2002, permettant à ses membres de participer à l'administration de l'association. Ces réunions permettent de définir les orientations de l'action conduite par l'équipe opérationnelle de l'agence régionale.

Le Bureau de l'association s'est réuni cinq fois en 2002 ; il traite essentiellement de la gestion de l'association (relations contractuelles, personnel, budget,...).

L'association régionale compte aujourd'hui 40 membres, représentés par 47 personnes.

En 2002, Saint-Etienne Métropole (Collège I) et M. Jean FLUCHERE (Collège V) ont adhéré à Rhônalénergie-Environnement.

2.2. Equipe opérationnelle

Il n'y a pas eu de création de poste en 2002, mais seulement un renouvellement. Plusieurs contrats à durée déterminée de 4 à 6 mois ont été conclus pour assumer des charges spécifiques de travail supplémentaire ou des remplacements pour congés maternité.

La RTT (réduction du temps de travail) est entrée en vigueur pour une pleine année de fonctionnement en 2002.

L'association n'héberge plus de jeune en service civil, la procédure s'étant éteinte fin 2001.

Cinq étudiants ont réalisé des stages d'avril à septembre 2002.

Un étudiant doctorant est en poste depuis fin 2001 pour une durée de trois ans.

L'effectif permanent est de 15 personnes, représentant 14 temps plein.

2.3. Contractualisations

Suite à l'audit stratégique réalisé en 2001, l'association régionale a recadré son action en la décomposant selon trois grands modes d'intervention :

- Centre de ressources et d'échanges :
Information, formation, observation régionale, veille collective, réseaux
- Accompagnement de maîtres d'ouvrage : montage et suivi d'opération, évaluation de projets
- Accompagnement de programmes territoriaux : projets européens, programmes régionaux, évaluations.

Une nouvelle convention d'objectif a été signée en 2002 entre la Région Rhône-Alpes et Rhônalénergie-Environnement, pour une durée de trois ans.

De même, un accord-cadre pluriannuel 2002-2006 a été conclu entre l'ADEME et Rhônalénergie-Environnement, au mois de juin 2002. Il a été suivi d'un premier programme annuel d'action, dont le financement a été décidé en novembre 2002.

III. ACTIVITE - CENTRE DE RESSOURCES ET D'ECHANGES

3.1. Fonds documentaire, veille collective, services en ligne et élaboration de documents d'information

Site Internet de Rhônalénergie-Environnement – statistiques de consultation

Le site est régulièrement enrichi et actualisé. Ce site présente l'agence (objet, missions, domaines d'intervention, membres, équipe opérationnelle), les réseaux auxquels elle appartient ainsi qu'un agenda des manifestations régionales, nationales et européennes organisées dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Les différentes publications de l'agence sont également téléchargeables depuis ce site.

La consultation du site Internet de Rhônalénergie-Environnement est en constante augmentation depuis sa création. En 2002, le trafic a augmenté de 33% par rapport à l'année 2001.

Le nombre moyen de sessions est actuellement de 50 par jour. La durée moyenne d'une session étant de 14 minutes.

Lettre d'information de Rhônalénergie-Environnement

L'agence a publié en 2002, deux numéros (n° 15 et 16) de la "Lettre de Rhônalénergie-Environnement". Les dossiers portaient sur la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (directive européenne, nouveaux tarifs d'achat en France) et sur le Sommet mondial du développement durable de Johannesburg.

Un troisième numéro est en cours de rédaction et sera diffusé fin décembre-début janvier. : le dossier portera sur les transports.

La Lettre d'information est tirée à 8 000 exemplaires et diffusée à 6 650 exemplaires; toutes les communes de Rhône-Alpes la reçoivent.

Bulletin interne d'information électronique n° 1 a été diffusé aux membres le 13 décembre 2002.

Colloque « Dialogue pour la Terre »

Dans le cadre de la manifestation « Dialogue pour la Terre » organisée à Lyon les 21, 22 et 23 février derniers, un espace était dédié à la présentation des activités d'organismes oeuvrant pour la mise en place de projets favorisant un développement durable. A ce titre, Rhônalénergie-Environnement a pu présenter à travers deux panneaux d'exposition le concept de développement durable et ses applications en Rhône-Alpes sur un stand partagé avec l'Agence Locale de l'Energie du Grand Lyon.

Assises Nationales du Développement Durable à Toulouse les 11 et 12 mars

A l'occasion des Assises nationales, Rhônalénergie-Environnement a rédigé pour le compte du RARE le bilan de 6 ans d'investissements des agences régionales françaises en matière de développement durable. L'ensemble a par la suite été transmis au Comité "Mousel" en charge de la rédaction de la position française pour le sommet de Johannesburg. Rhônalénergie-Environnement a pour sa part également fait suivre sa présentation régionale spécifique.

Sommet de la Terre (26 août au 4 septembre 2002)

Rhônealénergie-Environnement a participé au Sommet de la Terre qui s'est tenu à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002 sur le thème du développement durable. Elle a pu suivre l'évolution des négociations entre les délégations de 200 Etats de la planète, participer à des événements parallèles et écouter en direct les interventions et les visions d'une centaine de chefs d'Etat ou de gouvernement qui avaient fait le déplacement.

Rhônealénergie-Environnement s'est attachée à identifier les perspectives qu'ouvrirait le Sommet pour accompagner au mieux les collectivités locales dans leur mise en œuvre du développement durable.

Un autre objectif était aussi de rapporter son témoignage sur le Sommet et de permettre aux collectivités locales de s'en saisir. A cet effet, un rapport complet a été rédigé, présentant notamment tant la déclaration politique des chefs d'Etats que le plan d'actions techniques adopté en conclusion.

Ce document est disponible en ligne sur le site de Rhônealénergie-Environnement.

Brochure « Le développement durable : comment des collectivités se sont engagées en Rhône-Alpes »

A l'occasion de la conférence mondiale de Johannesburg et après 6 ans d'engagement de 20 collectivités de Rhône-Alpes dans des démarches de développement durable, Rhônealénergie-Environnement a rédigé une brochure qui fait le point et tire les enseignements de ces expériences.

Ce document présenté sous forme d'un fascicule associé à des fiches détaillées, a été édité, avec la participation financière de la DIREN Rhône-Alpes, à 3000 exemplaires et diffusé aux principales collectivités et intercommunalités de Rhône-Alpes. Il est téléchargeable sur www.raee.org.

Ce support doit permettre de poursuivre l'effort de sensibilisation et d'incitation des collectivités à s'engager dans des démarches de développement durable.

Saint-Etienne Métropole

Rhônealénergie-Environnement intervient auprès de Saint-Etienne Métropole pour l'élaboration de plusieurs supports d'information sur le développement durable : une vidéo, un livre blanc et surtout une exposition. Près d'une trentaine de panneaux sont à l'heure actuelle pratiquement rédigés et validés, l'agence de communication devant rendre sa présentation finale prochainement où les panneaux seront présentés. La vidéo présentera ce qui est le plus remarquable en matière de Développement Durable en Rhône-Alpes tant auprès de collectivités locales que d'entreprises.

Réflexion sur la mise en place d'un Système de Management Environnemental (norme Iso 14001 ou EMAS) par les collectivités territoriales

L'absence de norme ou d'obligation réglementaire stricte imposant la mise en œuvre du développement durable constitue sans nul doute un frein majeur à une plus grande diffusion du concept en France même si les incitations législatives ou financières sont de plus en plus nombreuses dans ce sens. Face à ce constat, il a semblé utile de pouvoir faire mieux reconnaître les démarches, notamment d'Agendas 21 locaux des collectivités, au travers d'une certification de type « SME ». A l'opposé, l'engagement d'une collectivité dans cette approche particulière qui vise à ce que la collectivité elle-même montre l'exemple en matière d'environnement peut être un excellent outil pour l'inciter à s'engager à terme dans une démarche globale cette fois, de type Agenda 21.

Ce travail a, dans un premier temps, donné lieu à l'identification des pratiques des collectivités locales françaises et étrangères en matière de SME puis à la rédaction d'un guide pratique, pour les collectivités, d'aide à la mise en place d'un tel système.

Agendas 21 locaux en Suède : processus d'élaboration et évolution

Rhône-Alpénergie-Environnement, grâce au travail d'un étudiant stagiaire suédois, de mi-juin à mi-octobre, a pu analyser le processus d'élaboration des Agendas 21 en Suède et leur évolution vers de nouvelles pratiques des collectivités locales suédoises. Ce travail de recherche d'informations et de questionnement des collectivités suédoises permet de mettre en perspective les démarches engagées dans les collectivités françaises.

La mise en place de Systèmes de Management Environnemental semble être une évolution logique succédant à l'élaboration d'un agenda 21. Les collectivités suédoises s'orienteraient maintenant vers la prise en compte de l'environnement dans l'établissement du budget communal (Bilans verts / Eco-budgets).

Guide pour la formation en collectivités locales sur le développement durable

L'élaboration d'un guide méthodologique pour la mise en place d'une formation du personnel des collectivités locales et administrations d'Etat aux applications du concept de développement durable est en cours.

Ce guide, prévu pour la fin du printemps 2003, s'adressera tout aussi bien aux élus et techniciens des collectivités locales qu'aux responsables d'établissements ou de directions d'administrations d'Etat. Son but sera de permettre à chaque structure de construire elle-même un plan de formation adapté à ses besoins. Il illustrera cette approche méthodologique par des récits et bilans d'expériences déjà menées au sein des institutions publiques françaises.

Ces préoccupations rejoignent les priorités affichées par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, soucieux de diffuser des pratiques professionnelles illustrant les principes du Développement Durable dans les services de l'Etat comme dans les établissements publics sous tutelle. C'est pourquoi, ce travail s'effectue en partenariat avec le MEDD. La Caisse des Dépôts et Consignations contribuera elle aussi à la parution de ce document.

Mémento des Décideurs (MIES)

Le bureau d'études La Calade, chargé par la MIES de réactualiser le Mémento des Décideurs, a demandé à Rhône-Alpénergie-Environnement d'actualiser le chapitre sur la maîtrise de l'énergie.

Outils d'aide à la maîtrise de l'énergie

La diffusion et l'assistance à la prise en main de l'outil logiciel de suivi énergétique COMPENE (développé en PACA) est en cours auprès de plusieurs communes. Quatre communes l'utilisent en Rhône-Alpes.

Solaire Photovoltaïque : Guide PERSEUS

Ce guide, à l'usage des futurs propriétaires d'installation photovoltaïque, a rencontré un grand succès tant auprès des particuliers que des collectivités locales et des professionnels du bâtiment. La première édition a été diffusée à plus de 4500 exemplaires. Une réédition a été réalisée en intégrant les mises à jour nécessaires ; elle est distribuée directement aux personnes qui en font la demande ou par l'intermédiaire des associations du CLER.

Inventaire et cartographie des installations solaires

L'inventaire des installations solaires de Rhône Alpes est régulièrement mis à jour en intégrant les décisions d'attribution de subvention de la Région. Une cartographie a été élaborée à partir de ces données.

Brochure sur les petits réseaux de chaleur au bois

Dans le cadre d'un contrat européen ALTENER cofinancé par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME, ayant pour objectif le développement des petits réseaux de chaleur au bois, Rhônalénergie-Environnement a réalisé avec l'appui des partenaires du plan bois une brochure de 14 pages destinée aux collectivités locales. Ce document présente les enjeux d'un tel projet et les étapes à suivre pour le mener à bien, des données techniques sur le fonctionnement d'un réseau de chaleur et sur l'approvisionnement en combustible, les différents modes de gestion possibles pour la collectivité, ainsi que des contacts en Rhône-Alpes. Edité à 3000 exemplaires, il a été diffusé lors du colloque organisé le 24 septembre 2002 et peut-être téléchargé sur www.raee.org.

VEILLE TECHNOLOGIQUE ET JURIDIQUE

D'une manière générale, Rhônalénergie-Environnement suit les évolutions technologiques et organisationnelles autour des énergies et de l'environnement.

Micro-hydraulique

Rhônalénergie-Environnement assure une veille juridique et tient régulièrement informés les animateurs de terrain.

Méthanisation

Rhônalénergie-Environnement a assuré une veille sur la thématique méthanisation et particulièrement la méthanisation agricole, par ses contacts avec les acteurs et le suivi d'informations au niveau européen.

Elle assure une veille sur les projets en France et dans les pays d'Europe et produit régulièrement des documents de synthèse sur des expériences, à destination des acteurs de Rhône-Alpes. Rhônalénergie-Environnement a rencontré un responsable de l'ARTEB pour tisser un premier réseau de contacts avec les laboratoires de Rhône-Alpes qui pourraient s'impliquer.

Bois énergie

Des fiches type, à destination des animateurs de terrain, ont été réalisées en fonction des besoins. Elles abordent des points précis en relation avec des projets bois énergie.

3.2. Information des acteurs

Rhônalénergie-Environnement répond régulièrement à des demandes d'information de collectivités locales et autres maîtres d'ouvrage, en fournissant des documents et en allant à leur rencontre, comme par exemple :

- sur l'effet de serre, une association locale à Chamboeuf (42), à l'école des TPE à Vaulx-en-Velin (69) ;

- sur les modalités d'études énergétiques, le Parc National de la Vanoise (73), la ville d'Irigny (69), la ville de Chambéry (73), le SIGRE (69), la communauté de communes des vallons du lyonnais (69) ;
- sur la mise en œuvre d'une politique de haute qualité environnementale, la ville de Mions (69) et celle de Saint-Egrève (38) ;
- sur la renégociation des contrats d'exploitation de chauffage, les villes de Seyssinet-Pariset (38), Pusignan (69) et de Rillieux (69) ;
- sur la réflexion énergétique globale, l'organisme de logement social Pluralis (38) ;
- sur le bois-énergie, aux sollicitations de ses interlocuteurs (informations, événements...) ; trois thématiques se dégagent des appels reçus :
 - . la recherche de récupérateurs de bois ou l'offre de bois pour la valorisation en énergie ;
 - . une demande croissante d'information sur le granulé de bois ;
 - . la recherche de documents technico-économiques et juridiques sur le sujet.
- information sur l'intérêt du bois énergie auprès de collectivités du Rhône, de l'Isère, de la Savoie et de l'Ain en ce qui concerne la réalisation d'équipements de forte puissance ;
- sensibilisation d'entreprises d'exploitation de chauffage à l'usage du bois énergie ;
- possibilité de valorisation du biogaz sur une décharge existante dans le département de la Drôme ;
- information sur la méthanisation ;
- sur la réalisation d'une OPATB, au pays Voironnais (38).

Production d'électricité sur adduction d'eau potable

Cette thématique intéresse des acteurs, en Rhône-Alpes et hors Rhône-Alpes, qui souhaitent recevoir le CD-ROM de pré-dimensionnement réalisé dans le cadre d'un programme européen.

Sensibilisation à la HQE

La ville de Saint Egrève (38) a souhaité disposer des informations préalables de contenu sur la HQE et de méthode pour une meilleure prise en compte dans le fonctionnement des services et dans les projets de la ville.

Animation

Le 11 mars, Rhônalpénergie-Environnement est intervenue dans une émission de RCF (Radios Chrétiennes en France) dont le sujet était : « Energie solaire : quel intérêt aujourd'hui ? ». L'intervention a porté sur un état des lieux de l'énergie solaire en France et dans la région Rhône Alpes et sur les possibilités actuelles, pour un maître d'ouvrage, d'utiliser l'énergie solaire.

De même, au mois de juin, une interview a été enregistrée pour une émission de Radio Calade à Villefranche sur Saône sur les énergies renouvelables dans le cadre de la semaine de l'environnement.

Visite HQE – solaire

Sur la demande d'élus et en coordination avec l'Agence Locale de l'Energie du Grand Lyon, Rhônalpénergie-Environnement a organisé une journée de visite de bâtiments HQE et solarisés. Cette journée, qui a eu lieu fin mars, a réuni une dizaine d'élus et de responsables de services techniques des communes du Grand Lyon. Les sites visités ont été l'école maternelle Haute Qualité Environnementale d'Echirrolles et la piscine de Montmélian équipée d'une installation solaire de production d'eau chaude.

Visite de chaufferies bois-énergie (PNR)

L'association régionale a organisé avec les services du Parc une visite des chaufferies du Vercors central et du Royans pour des élus du Parc Naturel Régional du Pilat.

PREPARATION ET REALISATION DE SEMINAIRES ET DE COLLOQUES

Colloque granulé de bois

Rhônalpénergie-Environnement a réalisé le 7 juin 2002 un colloque sur le granulé de bois réunissant 90 participants, de tous les horizons professionnels. Cette journée de travail concluait un projet européen qui a permis d'apprécier le développement important de cette forme de combustible chez nos voisins transalpins (Italie, Suisse et Autriche). Deux granuleurs ont subsisté en France aujourd'hui (6 ou 7 avaient vu le jour au début des années 80). Un industriel de la trituration du bois en Rhône-Alpes a un projet de création d'usine de fabrication de granulés en Savoie, faisant appel à un nouveau procédé économe en énergie. Cette nouvelle unité est soutenue par l'ADEME et par la Région Rhône-Alpes. Les actes du colloque sont disponibles sur simple demande.

Colloque petits réseaux de chaleur au bois

Dans le cadre d'un contrat européen ALTENER, cofinancé par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME, Rhônalpénergie-Environnement a développé un programme de communication autour des petits réseaux de chaleur au bois. Ce colloque, réunissant 200 personnes, s'est tenu à la Région le 24 septembre. Les actes seront disponibles sur CDROM fin décembre 2002.

Méthanisation

Un séminaire sur la méthanisation agricole a été organisé en octobre 2002 réunissant une quarantaine de participants. Il avait pour objectif de faire état des études réalisées en Rhône-Alpes et de faire un bilan de cette activité. Un compte rendu détaillé sera disponible en décembre sur simple demande.

Rencontres de l'Energie Solaire et Institut

Rhônalpénergie-Environnement a participé activement au comité d'organisation des Rencontres de l'Energie Solaire. Ces rencontres se sont déroulées les 16 et 17 septembre 2002 au Bourget du Lac (73). Elles ont réuni plus de 200 personnes. Rhônalpénergie-Environnement animait l'atelier n°1 intitulé « urbanisme et programmation ».

La constitution de l'association pour la création d'un Institut National de l'Energie Solaire basé en Savoie avait eu lieu quelques jours auparavant.

Participation à l'information des jeunes reporters pour l'environnement sur l'impact du changement climatique en pleine montagne à Chamonix le 25 avril 2002

Rhônealénergie-Environnement a participé à l'information des jeunes reporters pour l'environnement en intervenant aux côtés de la Région pour présenter la dimension politique de la lutte contre l'effet de serre. L'engagement de l'Union Européenne, de la France et le rôle de la Région dans ce cadre ont été expliqués en anglais aux jeunes reporters, d'origine internationale.

Séminaire de la Fédération Régionale des CUMA sur les énergies renouvelables dans l'agriculture

En soutien aux organisateurs, l'agence a pu apporter des compléments d'information sur la méthanisation et le bois énergie.

Assises Nationales de l'Energie

Rhônealénergie-Environnement a participé à la préparation (4 réunions du comité scientifique et technique de février à mai 2002) puis aux sessions des 4èmes Assises Nationales de l'Energie qui se sont tenues à Grenoble du 2 au 4 décembre 2002. L'agence a présenté ses activités sur le stand qui lui était réservé dans l'espace exposition. Elle a animé l'atelier sur la cogénération et la trigénération.

Salon des Energies Renouvelables

Rhônealénergie-Environnement participe au comité d'organisation de la 3^{ème} édition du Salon des Energies Renouvelables qui se tiendra du 26 février au 1^{er} mars 2003 à Eurexpo.

Des conférences de dimension européenne auront lieu en parallèle avec le salon. Rhônealénergie-Environnement est en train d'organiser une conférence ciblée sur le soutien de l'Union européenne et de la Commission européenne en faveur des énergies renouvelables. L'agence a assisté à plusieurs réunions de préparation propres au cycle de conférences.

Rhônealénergie-Environnement répond aux demandes d'informations concernant l'énergie solaire thermique ou photovoltaïque, avec un conseil adapté à chaque cas.

3.3. Formation des acteurs

Des formations ou interventions sont dispensées à l'adresse de différents types d'acteurs et dans différents contextes.

IG2E

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour intervenir dans le cadre d'un module de formation de l'IG2E (l'Institut du Génie de l'Environnement et de l'Eco développement) à l'université Lyon-1 : deux interventions ont eu lieu, l'une sur le thème des émissions de gaz à effet de serre et l'autre sur le thème du Développement durable et des Agendas 21 locaux.

Ministère de l'Equipement

Une formation a été organisée pour les principaux responsables de l'équipement d'une douzaine de DDE et CETE français en matière de développement durable.

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour intervenir devant les lauréats des deux appels à projet précédents, le 20 juin 2002 à Lons le Saunier, sur le thème de la prise en compte de la gouvernance dans les A21 locaux.

FNCCR

Rhônealénergie-Environnement est intervenue pour présenter son expérience sur la filière biomasse dans le cadre d'un séminaire de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

ECOTECH : RENCONTRES DE LA CONSTRUCTION

Rhônealénergie-Environnement est intervenue pour une conférence sur l'énergie solaire thermique et photovoltaïque lors des rencontres Ecotech « Mieux vivre et bâtir avec l'environnement ».

Ces rencontres ont été organisées les 13 et 14 septembre 2002 pour les professionnels du bâtiment du sud de Rhône Alpes et du Nord de la Région PACA.

Ecole d'Architecture de Lyon

Une journée de formation a été organisée le 10 octobre 2002 par Rhônealénergie-Environnement, dans le cadre de la formation continue « architecture HQE » pilotée par l'Agence Locale de l'Energie du Grand Lyon.

Cette journée a pris la forme d'une intervention générale le matin sur le « développement durable et les agendas 21 locaux » et de l'exposé des expériences de la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse et de la ville d'Echirolles l'après-midi, par les acteurs eux-mêmes.

Au cours d'une autre journée faisant partie du même cycle de formation sur la HQE, Rhônealénergie-Environnement a été amenée à présenter les énergies renouvelables applicables aux bâtiments.

Communauté de communes de Bourg en Bresse (01)

Une formation concrète au développement durable destinées aux services de la Communauté de communes de Bourg en Bresse a eu lieu le 22 mai 2002.

SCET

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour intervenir devant le réseau des SCET/SEM le 11 juin pour replacer la HQE dans une perspective plus globale de développement durable.

CAPEB

A la demande de la CAPEB, deux présentations sur l'application de la réglementation thermique 2000 ont été organisées à l'attention des artisans de l'Ain et de l'Ardèche.

CNFPT

Rhônealénergie-Environnement est intervenue dans la formation CNFPT « maîtrise de la demande d'électricité dans les bâtiments communaux » et a organisé la formation CNFPT « gérer et renégocier ses contrats d'exploitation d'énergie ». Par ailleurs, une formation sur le solaire thermique et photovoltaïque a été proposée au CNFPT afin d'être intégrée à leur prochain programme.

ASDER

Comme chaque année, Rhônalénergie-Environnement a participé en tant qu'intervenant au stage de quatre mois organisé par l'Asder pour présenter les particularités d'un montage de projet énergie renouvelable.

AMORCE

Rhônalénergie-Environnement est intervenue pour présenter son expérience sur la valorisation du biogaz dans le cadre du colloque annuel organisé par l'association Amorce.

Bois Energie et Développement Local

L'opération de formation sur le développement local par le bois énergie dans les Parcs Naturels Régionaux a été préparée en 2002 et devrait se mettre en place en 2003 avec la participation des Parcs et des associations départementales de l'énergie.

Dans le cadre des contrats territoriaux d'exploitation, une formation sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables a été effectuée.

3.4. Observatoire régional de l'énergie et des émissions de Gaz à Effet de Serre

Rhônalénergie-Environnement a travaillé en lien avec les acteurs régionaux sur la préfiguration d'un système régional d'observation de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre du schéma de services collectifs de l'énergie. La réflexion a porté sur l'approche du système de collecte des données, la définition d'indicateurs ainsi que de l'échange d'informations au sein du réseau et la valorisation de l'information. Les modalités de fonctionnement ont été validées par la commission énergie de la CRADT le 13 novembre 2002.

3.5. Réseaux d'acteurs et liens avec la recherche

PARTICIPATION A DES RESEAUX REGIONAUX

Collaboration avec le CLER Rhône-Alpes

Rhônalénergie-Environnement a réalisé des documents cartographiques pour les associations du CLER Rhône-Alpes et a participé à quelques réunions du réseau.

ATEE Rhône-Alpes-Auvergne (Association Technique Energie Environnement Région Rhône-Alpes-Auvergne)

L'agence a participé activement à l'élaboration du programme d'actions de la délégation régionale de l'ATEE pour l'année 2002. Dans ce cadre, il est prévu d'organiser conjointement une manifestation sur la HQE dans le bâtiment au début 2003.

Syndicats des énergies

Une première rencontre avec les syndicats des énergies a eu lieu pour définir les modalités de collaboration possibles avec Rhônalénergie-Environnement.

Des contacts ont ensuite été pris avec certains syndicats pour leur exposer la démarche envisagée.

Une réunion technique a eu lieu en juillet 2002 sur le thème des déchets électriques. Un document de travail définissant d'autres axes de coopération a été mis au point. Les Syndicats départementaux ont été sollicités pour adhérer à Rhônalpénergie-Environnement.

CERTU

Le CERTU a sollicité Rhônalpénergie-Environnement pour participer à un groupe de travail chargé d'élaborer un outil de travail sur l'énergie dans les bâtiments, à l'usage des conducteurs d'opérations publics.

EIE

Dans le cadre de la mise en place des Espaces Info Energie (EIE) par l'ADEME, Rhônalpénergie-Environnement participe aux réunions régionales de coordination et a défini le programme d'une formation sur les marchés publics.

ITF

Rhônalpénergie-Environnement participe à des groupes de travail de l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France) sur le contrôle des concessions, sur la MDE dans les bâtiments scolaires ainsi que sur l'énergie.

AMORCE

Rhônalpénergie-Environnement est membre de l'association AMORCE ; elle participe au groupe de travail sur l'achat d'électricité par les collectivités locales, piloté par AMORCE.

ARADEL

Rhônalpénergie-Environnement a participé à un groupe de travail de l'ARADEL (Association Rhône-Alpes des professionnels du Développement Economique Local) sur les indicateurs d'évaluation. Ce travail a permis d'acquérir les notions et automatismes de bases nécessaires à la mise en place d'un système d'évaluation des opérations que mène l'agence et des projets proposés dans le cadre de réflexions de type Agenda 21. Par ailleurs, cette participation avait pour but de mieux connaître les métiers de développeurs économiques, d'apprécier leur sensibilité à la notion de développement durable et de veiller à ce que ce travail sur l'évaluation intègre la prise en compte des champs de l'environnement et du social.

Observatoire savoyard de l'énergie

Rhônalpénergie-Environnement participe aux réunions de cet Observatoire et contribue à la publication annuelle de cet organisme

Club des Villes et Territoires Durables de Rhône-Alpes

Ce club a été créé et est animé par Rhônalpénergie-Environnement.

Une réunion a eu lieu le 26 avril sur le thème de la « Gouvernance », réunissant une trentaine de collectivités territoriales rhônalpines.

Une nouvelle réunion du Club a eu lieu le 08 octobre 2002 pour présenter le bilan de Johannesburg et évoquer la question des indicateurs, parents pauvres des démarches de développement durable en Rhône-Alpes.

PRESENCE DANS LES RESEAUX NATIONAUX ET EUROPEENS

Club biogaz- méthanisation de l'ATEE

Rhônealénergie-Environnement participe au club Biogaz de l'ATEE, dans le groupe de travail méthanisation agricole qui a pour objectif d'échanger sur les expériences en cours, relayer les informations et faire ressortir des préoccupations de terrain.

Club Cogénération au sein de l'ATEE

La participation au Club Cogénération permet de recevoir des informations actualisées et de première main sur les conditions de mise en pratique de la cogénération. L'intérêt de l'agence porte surtout sur les petites installations et leur prise en compte dans les décrets et arrêtés transcrivant le soutien de la cogénération inscrit dans la loi sur le service public de l'électricité.

Promotion du chauffage et du froid urbain, association « Via Seva »

Les activités de l'association « Via Seva », récemment créée pour promouvoir les réseaux de chaleur, se poursuivent. L'agence a participé à l'assemblée générale le 20 février à Paris et a accueilli un conseil d'administration le 22 mai. Suite au départ de la permanente de l'association un processus de recrutement a été lancé, dans lequel l'agence a participé activement. Jérôme Voisin, le nouveau permanent, a été recruté. L'élaboration d'un annuaire des réseaux de chaleur en France est en cours ; il sera disponible au printemps 2003.

MEDD – Appel à projet sur le développement durable

Rhônealénergie-Environnement a participé au comité de pilotage national du MEDD afin de préparer le 3^{ème} appel à projet qui devrait concerner l'extension de la HQE (Haute Qualité Environnementale) aux territoires.

Le RARE (Réseau français des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement)

La convention nationale du RARE s'est tenue le 11 décembre 2001, à Rouen.

Une Assemblée Générale du RARE a eu lieu le 1er février 2002 à Paris.

La présidence a été renouvelée : elle est maintenant assurée par le président de l'agence ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) de Midi-Pyrénées, Monsieur René-Marc WILLEMOT.

Roger LÉRON, président de Rhônealénergie-Environnement est devenu trésorier du réseau RARE.

Pour améliorer le fonctionnement du RARE, il a été décidé de créer un poste à mi-temps encadré par l'ARPE à Toulouse.

Un Conseil d'Administration du RARE s'est tenu le 25 février à Lyon, permettant de faire le point sur l'activité du réseau et son positionnement face aux rencontres et manifestations nationales, comme les ANDD (1ères Assises Nationales du Développement Durable), qui ont eu lieu les 11 et 12 mars 2002 à Toulouse. Elles ont accueilli plus de 800 personnes. Une collaboration sur le thème du développement durable en vue du sommet de Johannesburg avait eu lieu pour aboutir à une position commune du RARE qui a été rendue publique en avril 2002 à l'occasion des Assises Nationales du Développement Durable.

Suite au séminaire franco-allemand des agences de l'énergie à Berlin ? une proposition de coopération franco-allemande a été présentée par Rhônealpennergie-Environnement au RARE.

Un Conseil d'Administration du RARE s'est tenu le 18 septembre 2002 au Bourget du Lac.

Le RARE a décidé d'être présent dans les grands débats nationaux qui auront lieu prochainement (Charte de l'environnement, décentralisation, débat sur l'énergie, etc...). Dans le cadre du salon POLLUTEC, une conférence a été organisée sur le thème de « La prise en compte du développement durable par les acteurs économiques ».

Un troisième Conseil d'Administration du RARE s'est réuni le 28 novembre 2002 à Lyon.

Rhônealpennergie-Environnement participe activement et assure le secrétariat du groupe de travail RARE - ADEME "Observatoires", qui travaille sur les problématiques de l'observation de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre en région. Il intègre également des membres de la MIES (Mission Interministérielle de l'Effet de Serre) ainsi que du Ministère de l'Industrie (Observatoire national de l'Energie).

Deux cahiers techniques, sur l'élaboration des bilans énergétiques et des bilans d'émissions des gaz à effet de serre ont été publiés lors des assises de l'énergie à Grenoble.

Rhônealpennergie-Environnement, au titre du RARE, a participé au groupe de travail national sur l'évolution de la réglementation concernant les chaufferies bois et sur les futures conditions de rachat de l'électricité produite à partir de la biomasse.

La FEDARENE (Fédération européenne des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement)

Le président Roger LÉRON y représente Rhônealpennergie-Environnement dans sa nouvelle fonction de Vice-président, observatoire de l'énergie et gaz à effet de serre. Le travail de la FEDARENE s'est centré sur le soutien aux membres par l'intermédiaire de son site Internet et de son bulletin, sur la consolidation de son budget et sur l'élaboration des prises de positions (par exemple : projet de directive bâtiments et performance énergétique, projet de directive cogénération, projet du programme cadre « Energie intelligente Europe »).

L'agence a participé au groupe de travail « Du développement durable à l'agenda 21 local ». Elle a présenté en avant-première la brochure sur le développement durable et l'engagement des collectivités en Rhône-Alpes.

Rhônealpennergie-Environnement a reçu des représentants de l'Institut Wallon pour leur expliquer l'approche énergétique en Rhône-Alpes.

Rhônealpennergie-Environnement a participé aux conseils d'administration (12 mars, 21 juin et 20 novembre) et à l'assemblée générale annuelle les 9 et 10 décembre où elle a présenté l'action en matière de développement durable des collectivités de Rhône-Alpes aux membres de la Fédération européenne.

3.6. Liens avec la recherche et l'enseignement supérieur

Suivi d'installation de chauffage solaire

Cette opération permet de suivre les performances énergétiques d'un système de chauffage solaire développé par un installateur sur la base de la technologie du Plancher Solaire Direct avec une régulation différente.

Rhônealénergie-Environnement est maître d'ouvrage de cette opération, le suivi technique et l'analyse des données sont faits par l'INSA dans le cadre d'un projet de fin d'étude.

La définition et l'installation de l'instrumentation nécessaire au suivi ont été réalisées ; les relevés de mesures ont commencé et vont se poursuivre sur une période d'un an avant traitement complet des données.

Etude de panneaux solaires anti-bruit

Rhônealénergie-Environnement a proposé à l'Ecole Centrale de Lyon de travailler sur la possibilité d'intégrer sur des panneaux photovoltaïques les propriétés anti-bruit des systèmes équipant certaines voies à grande circulation.

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'un projet d'étude par un groupe d'élèves ingénieurs.

Un premier rapport présente les résultats des tests et des simulations réalisés.

Etudiant en doctorat et stagiaires

Rhônealénergie-Environnement a proposé un travail à une étudiante des Mines de Saint Etienne sur le suivi économique d'une chaufferie bois. Le travail sera rendu en 2003.

Un étudiant en doctorat est en poste depuis fin 2001, pour une durée de trois ans, sur le thème des méthodes d'évaluation et des indicateurs en matière de développement durable pour les collectivités locales. Basé à Rhônealénergie-Environnement, il travaille en synergie avec une équipe de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne pour le compte du Grand Lyon et de l'ADEME.

Cinq étudiants ont réalisé des stages d'avril à septembre 2002 sur les thèmes suivants :

- Analyse documentaire interne et site Internet ;
- Micro-cogénération : veille de marché, retour d'expériences, cas exemplaires ;
- Travail sur outils existants pour une maîtrise de l'urbanisme par les collectivités ;
- Bois-énergie et développement local : projet de comités locaux de l'énergie ;
- Les agendas 21 locaux : bilan des anciennes expériences suédoises.

Les rapports de stage sont disponibles à Rhônealénergie-Environnement et peuvent être obtenus sur simple demande.

IV. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE MAITRES D'OUVRAGE

4.1. HQE, utilisation rationnelle de l'énergie et énergies renouvelables

HQE

La mission d'accompagnement de l'OPAC 38 sur une opération de construction de logements sociaux à Bourgoin-Jallieu a porté sur la recherche des financements, ainsi que sur le dossier de consultation des entreprises. La réflexion est en cours pour le suivi spécifique de la démarche haute qualité environnementale.

AEG

Rhônealénergie-Environnement a accompagné la commune de Mions (69) pour la réalisation d'un audit énergétique global.

Développement du chauffage urbain

L'agence a accompagné deux maîtres d'ouvrage dans leurs réflexions sur l'amélioration et l'extension de leurs réseaux de chaleur.

Le projet d'extension ou de création d'un nouveau réseau à Valence avance lentement.

Dans le cadre de la révision de la concession du chauffage urbain à Lyon, le Grand Lyon a demandé à l'agence de faire une proposition d'étude sur le développement futur envisageable de son réseau s'inscrivant dans une vision de développement durable. L'agence a préparé une première proposition.

Petite cogénération

Un projet de module de cogénération accompagné par l'agence a vu le jour à la Ville de Lyon dans le complexe sportif de Charial. Un module de 65 kW (Buderus) a été mis en service fin janvier 2002. En collaboration avec une stagiaire de l'INSA de Lyon, une étude d'opportunité a pu être réalisée concernant le suivi de cette installation. L'objectif de cette étude a porté sur son optimisation économique.

L'agence a été sollicitée pour apporter son savoir-faire sur plusieurs projets de mini- et micro cogénération.

4.2. Bois énergie

Rhônealénergie-Environnement accompagne deux maîtres d'ouvrages de chaufferie bois et une structure d'approvisionnement sur le territoire de **Lamure sur Azergues**. La chaufferie bois du collège de Lamure sur Azergues est en fonctionnement depuis septembre 2002, mais l'approvisionnement n'est pas encore figé.

La chaufferie bois de l'Hôpital de Grandris sera en fonctionnement début 2003.

L'Union Forêt Bois Energie, union de coopératives forestières progresse dans l'organisation de sa nouvelle activité de fourniture de bois à des particuliers et aux collectivités.

L'étude, portée par l'**ADAYG** (Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois), concernant la création d'une bourse de biomasse sur le territoire de l'Y grenoblois, a été restituée en juin. Rhônealénergie-Environnement a contribué au transfert d'expériences de partenaires européens dans ce domaine et à la réflexion sur le territoire d'étude.

La Ville de **Vénissieux** continue sa réflexion sur des alternatives de production de chaleur concernant l'alimentation en énergie de son réseau de chaleur. Son intérêt s'est porté surtout sur la réalisation d'une chaufferie biomasse pour diversifier ses sources d'énergie. La consultation pour la réalisation de cet équipement a été lancée. Rhôneénergie-Environnement s'est vue confier une mission d'accompagnement de la collectivité notamment sur les aspects de montage de l'approvisionnement. Ce sont en effet 30 000 tonnes par an de combustible bois qui seront utilisées.

En ce qui concerne les projets avancés :

Le réseau de chaleur de la **commune de Saint-Marcellin** (38), alimenté par une chaudière bois d'une puissance de 2 000 kW, est en service depuis le mois de mars 2002. Il alimente des équipements publics (hôpital, école, tribunal) et des logements sociaux gérés par l'OPAC 38 ; cet équipement a été inauguré le 2 décembre 2002. Rhôneénergie-Environnement a accompagné la commune tout au long de la phase de montage et de suivi du démarrage de cette nouvelle opération. Pour la première fois en France, une Régie distribuant de l'électricité réalise une opération bois énergie.

Rhôneénergie-Environnement, a accompagné également l'**OPAC du Rhône**, suite à une étude choix de l'énergie réalisée sur un ensemble de 360 logements sociaux, sur la commune de **Brignais** (69), dans un projet de réalisation d'une chaufferie bois. Le choix des entreprises a été effectué, les travaux ont démarré, l'opération devrait être opérationnelle courant 2003.

Suite à la réalisation en 2000 et 2001 d'études portant sur la conversion énergétique de la chaufferie centrale de **la Duchère** et notamment sur l'hypothèse d'une chaufferie bois, la Ville de Lyon semble s'orienter vers la réalisation d'une chaufferie biomasse. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Région et de l'ADEME

Ce projet devrait cependant être revu, quant à sa taille, pour tenir compte d'une restructuration programmée à court terme du quartier de la Duchère, où la diminution du nombre de logements est envisagée.

Le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain a décidé de la réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois de forte puissance (12 MW) pour les besoins en vapeur de cinq industriels présents sur le **Parc Industriel de la Plaine de l'Ain** ; celui-ci sera engagé dès confirmation des soutiens de ADEME et de la Région devant intervenir fin novembre 2002.

L'opération représente un investissement de 7,65 millions d'Euros, elle permettra chaque année la valorisation de 30 000 tonnes de bois et la substitution de 100 000 MWh PCS de gaz naturel d'origine fossile.

Les industriels ont signé un contrat de quinze ans pour la fourniture d'énergie à partir du réseau de chaleur.

Cette opération sera, depuis le lancement des plans bois-énergie et développement local, la plus importante de France en terme de puissance et de consommation. Elle devrait être opérationnelle au cours du premier semestre 2004.

De nouvelles études de faisabilité pour des chaufferies bois de forte taille sont en cours sur plusieurs départements de Rhône Alpes. On peut notamment citer le réseau de chaleur de Bourg en Bresse pour lequel Rhônalénergie-Environnement accompagne l'office Bourg Habitat dans la réalisation des études préalables.

Eolien

Une proposition d'accompagnement du développement de l'éolien sur le territoire du Val de Drôme a été faite à la Communauté de Communes du Val de Drôme.

Production d'électricité sur adduction d'eau potable

Rhônalénergie-Environnement a réalisé l'accompagnement de deux collectivités dans la Loire pour l'étude de la faisabilité de 3 centrales hydroélectriques sur le réseau d'eau brute. La ville de Firminy envisage de réaliser les travaux.

Méthanisation

Rhônalénergie-Environnement a accompagné deux maîtres d'ouvrage dans la réalisation d'une étude de faisabilité en matière de méthanisation agricole : le lycée agricole de Roanne Chervé et le Comité d'Expansion de la Tour du Pin.

Photovoltaïque LDA 26

Le Laboratoire Départemental d'Analyse de la Drôme envisageait d'équiper ses locaux d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau. Rhônalénergie-Environnement l'a conseillé dans la définition de ce projet.

Mobilité

Comme suite à un appel d'offre du réseau EPOMM (European Platform on Mobility Management) pour l'organisation de sa conférence annuelle en 2004, l'agence a proposé au Grand Lyon de se porter candidat. Après une réponse de principe positive, l'agence a aidé le Grand Lyon dans le montage de sa candidature.

4.3. Les Agendas 21 Locaux et le Développement Durable en Rhône-Alpes

L'intégration d'une politique de développement durable dans la gestion de la ville de Romans (26)

La ville de Romans, qui a publié son Agenda 21 local en décembre 2000, est actuellement dans une phase de réalisation.

Pour s'engager dans cette phase, la commune avait choisi de participer au projet MOBASTO (cf. § projets européens) et de mener 8 actions phares : schéma directeur vélo, périmètre d'écologie autour du collège Malraux, approvisionnement des cantines en produits biologiques ou issus de l'agriculture locale, réhabilitation d'un bâtiment municipal selon les normes H.Q.E., extension de la collecte sélective en porte à porte, verdissement de l'entreprise Mairie (économies d'énergie, consommation de produits recyclables, déplacements « propres »...), partenariat avec une ville jumelée ou associée sur un projet de développement durable, revitalisation des marchés forains et labellisation des producteurs locaux.

La ville de Romans a demandé à Rhônalénergie-Environnement de l'accompagner méthodologiquement dans sa réflexion pour la mise en œuvre d'une politique de développement durable dans la gestion de ses services.

Ce travail a pour le moment donné lieu à la constitution d'un recueil d'expériences d'autres collectivités, la constitution de grilles de recueil des données et d'évaluation, à l'inventaire de l'existant sur Romans, à une première évaluation des politiques de gestion des espaces verts, de l'eau, de l'énergie, du patrimoine bâti, des déchets, des véhicules et déplacements, des achats et de la communication en matière de développement durable.

Le groupe de pilotage qui a été constitué dans le cadre de cette démarche se réunira prochainement pour donner les orientations stratégiques à proposer aux élus de Romans.

Agenda 21 d'Echirolles (38)

L'Agenda 21 local de la ville d'Echirolles est maintenant à un stade avancé d'élaboration. Une première délibération a été prise par le Conseil municipal donnant une idée de l'ossature générale de l'Agenda 21 d'Echirolles.

Le dernier Forum de restitution a eu lieu en juin. Il a conclu l'important travail de concertation avec la population autour des thèmes suivants : sécurité, air, déplacements, déchets, bruit, aménagement urbain, risques majeurs, information-citoyenneté.

Ainsi le diagnostic des politiques de la ville a pu être désormais enrichi par les conclusions du Forum, par les résultats des enquêtes auprès de la population et des acteurs économiques, par les réflexions issues de la formation des agents, et les avis des services afin de donner forme à un Diagnostic « partagé ».

Un travail de mise en forme est en cours avec les services avant de proposer aux élus de discuter et de valider un programme et des priorités d'actions.

Agenda 21 de Fontaine (38)

Le conseil municipal a délibéré fin mai en faveur de l'élaboration d'un Agenda 21 local qui devra asseoir et enrichir les études et projets en cours. Il s'agit notamment du projet de ville et de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le cahier des charges pour retenir un bureau d'études a été débattu par la cellule opérationnelle.

La commune procède actuellement à la rédaction de ses dossiers de demande de participation financière pour le recrutement d'un coordonnateur Agenda 21 et pour la mise en œuvre de la démarche (bureaux d'études, communication).

Agenda 21 d'Aix les Bains (73)

Depuis la délibération du conseil municipal du 12 février 2002 en faveur de l'élaboration de l'Agenda 21 local, les responsables et porteurs techniques du dossier de la ville d'Aix-les-Bains se sont appropriés le sujet et la méthode à mettre en place.

Une première partie de l'état des lieux (volet environnement) a été constituée en interne et devra être complétée.

Un cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'études, chargé de la partie diagnostic et animation des forums et ateliers, est en cours d'élaboration.

Les enquêtes d'opinion devraient être confiées à des universités dans le cadre de stages d'étudiants.

Agenda 21 d'Annemasse (74)

L'opération concernant la collecte sélective des déchets de papiers et cartons dans les services de la ville est maintenant mise en place.

Une enquête d'opinion a été présentée au comité de pilotage et en municipalité début juillet.

Le diagnostic des politiques de la ville au regard du développement durable est achevé.

Le comité de pilotage en a eu connaissance ; les élus et services ont pu, lors d'une réunion de pôle début novembre, se l'approprier et dégager les thèmes importants qu'ils souhaitaient voir abordés dans l'Agenda 21 de la ville.

L'étape importante de la participation de la population devrait débuter en février 2003.

Agenda 21 de Crest (26)

L'Agenda 21 de Crest est désormais entré dans sa phase d'élaboration. La cellule opérationnelle a recruté le bureau d'études en charge de l'état des lieux/pré-diagnostic en matière de développement durable. Il s'agira tout particulièrement par la suite de veiller à la bonne articulation entre la démarche du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui s'engage et celle de l'Agenda 21. Il est convenu que les grandes orientations de l'Agenda 21 constitueront le nouveau document obligatoire dit « PADD » (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU. En tant que telle, la démarche utilisée ici pourra éventuellement servir de référence aux (nombreuses) autres villes qui sont confrontées à la rédaction de leur PADD. Les premiers grands objectifs de l'A21 de Crest devraient être connus lors du premier semestre 2003, après validation de l'état des lieux et du pré-diagnostic dès le début de l'année 2003.

Démarche développement durable d'Estrablin (38)

La ville d'Estrablin a sollicité Rhônalpénergie-Environnement pour l'articulation de sa démarche de requalification d'espaces urbains et une approche de développement durable.

OPAC (38)

L'Opac 38 a souhaité s'engager dans la réalisation d'un « Plan de Développement Durable » intégrant ses préoccupations dans ses différents métiers. Une première version interne a été proposée en collaboration avec l'ALE de Grenoble et l'Agence d'Urbanisme. Il s'agit désormais de définir les formes de partage et de valorisation de ce premier travail tant auprès du personnel que des partenaires et locataires de l'OPAC. Rhônalpénergie-Environnement accompagnera l'OPAC dans l'ensemble de cette démarche en particulier pour les apports en matière de développement durable et organisationnels.

Une consultation a eu lieu pour recruter le bureau d'études chargé d'assurer la formation du personnel, prévue à partir de décembre et qui se prolongera durant 2003 et 2004. L'année 2003 verra également l'engagement d'une vaste concertation avec les locataires eux-mêmes pour faire du Plan de Développement Durable de l'OPAC 38 un document de référence et de progrès partagé par tous.

Agenda 21 de Feyzin (69)

La ville de Feyzin a mis en place sa « cellule opérationnelle », structure de suivi et de contrôle de son Agenda 21 réunissant l'élue en charge du dossier et l'ensemble des services impliqués sous l'égide de la Direction Générale. Une consultation très ouverte de sélection du bureau d'études en charge de l'élaboration de l'A21 a

également eu lieu permettant l'engagement de l'état des lieux initial dès l'automne 2002.

Agenda 21 de Chambéry et Chambéry Métropole (73)

Une réunion de sensibilisation/débat sur la mise en œuvre d'un Agenda 21 et son articulation avec le projet d'agglomération a eu lieu à Chambéry Métropole.

Rhône-Alpes-Energie-Environnement a été officiellement interrogée par Chambéry Métropole pour l'accompagner dans l'élaboration de son Agenda 21 intercommunal, en particulier sur les phases d'état des lieux et de pré-diagnostic.

Agenda 21 de Gaillard (74)

La ville de Gaillard, commune voisine d'Annemasse, a délibéré le 25 février 2002 pour lancer un Agenda 21 local. Son territoire, pour moitié constitué d'espaces naturels, permettra d'enrichir la pratique des Agendas 21 locaux par de nouvelles thématiques particulières liées aux milieux naturels.

Le projet est intimement lié à l'élaboration en cours d'un projet Interreg avec les Suisses sur l'agglomération Annemassienne.

Agenda 21 et « Eco-site » de la Communauté de Communes du Val de Drôme (26)

Une première lecture critique (selon les critères du développement durable) de la Charte de territoire de la CCVD a été réalisée et a été présentée à la CCVD. Au terme de la LOADDT (Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire), une charte de Pays devant être un Agenda 21 local, il s'agissait d'identifier les champs manquants et s'il était nécessaire d'apporter des réponses complémentaires aux champs déjà traités, selon les critères d'exigence du développement durable. La discussion sur les questions posées reste à engager pour la réalisation effective de l'Agenda 21 de la CCVD.

Par ailleurs, dans le cadre de son projet d'Eco-site à Eurre, la CCVD a procédé au recrutement des bureaux d'études dans les secteurs des transports, des espaces naturels, des réseaux hauts débits et de la communication nécessaire à l'élaboration du cahier des charges pour le lancement de la consultation de programmation. Les éléments fondamentaux du futur programme sont désormais rédigés et ont fait l'objet de la consultation à engager vis-à-vis du programmiste en tant que tel. La consultation de la maîtrise d'œuvre est engagée pour aboutir à une esquisse en fin d'année.

Diagnostic de la METRO (38)

La Métro réfléchit désormais à l'articulation à organiser entre le projet d'agglomération et la démarche d'Agenda 21 local, le projet d'agglomération pouvant constituer la première partie de l'Agenda 21 intercommunal. L'ensemble a fait l'objet d'une présentation et discussion en commission environnement.

Conseil Général de l'Isère (38)

Une formation au développement durable et à la réalisation d'un Agenda 21 a eu lieu devant le service environnement du Conseil Général de l'Isère. La réflexion pour l'engagement effectif d'un diagnostic des politiques et d'un lancement d'un appel d'offre sur le développement durable se poursuit.

Agenda 21 du Grand Lyon (69)

Le Grand Lyon a annoncé la réalisation de son Agenda 21, le 22 février 2002 lors des journées des « Dialogues pour la Terre ». A la suite de cet événement, une première présentation du développement durable et d'une méthode possible d'Agenda 21 a eu lieu devant le Conseil de Développement du Grand Lyon.

La thèse d'Aurélien Boutaud sur les méthodes et indicateurs de développement durable a également fait l'objet d'une présentation spécifique devant le Conseil de Développement.

Saint-Etienne Métropole : voir § 3.1, page 8

4.4. Actions en direction des Parcs Naturels Régionaux

Rhônealénergie-Environnement a conduit les actions suivantes :

Parc Naturel Régional du Vercors

Rhônealénergie-Environnement participe à la commission énergie du Parc naturel régional du Vercors pour la définition des actions. Elle a travaillé sur les contrats territoriaux d'exploitation en agriculture, sur la communication générale du Parc, sur l'aide à la réalisation d'un supplément énergie au journal du Parc. Rhônealénergie-Environnement prépare la mise en place des audits énergétiques étendus au secteur privé, et recherche des partenariats nouveaux comme les syndicats d'énergie de l'Isère et de la Drôme

Rhônealénergie-Environnement poursuit l'application des préconisations de l'étude de développement local par le bois-énergie, en préparant la mise en place d'un comité local énergie-environnement pour la réalisation de travaux d'entretien du territoire par le bois-énergie.

Le travail d'identification des consommations du territoire et de l'étude de planification énergétique continue dans le cadre du programme européen Renet visant un taux élevé d'utilisation d'énergies renouvelables sur un territoire.

Parc Naturel Régional du Pilat

Rhônealénergie-Environnement a conduit la rédaction de la synthèse de l'étude de planification énergétique sur le Parc et participe à l'élaboration de propositions opérationnelles. Elle a également participé à la réflexion sur la mise en place d'une OPAH énergie sur le canton de Bourg-Argental.

Rhônealénergie-Environnement a préparé la candidature du Parc pour l'appel d'offre de la procédure OPATB (Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments).

Il a été examiné, sans succès, l'utilisation du potentiel des biefs du Pilat à des fins énergétiques.

Sur la filière Bois-énergie, Rhônealénergie-Environnement a contribué à la préparation et au montage d'une opération de chantiers de déchetage sur les forêts incendiées et les chablis et de l'expérimentation d'un stockage à l'air libre. A travers cette opération, l'agence aidera à la structuration d'un approvisionnement local. Deux études de chaufferies bois chez des industriels en lien avec l'approvisionnement local et un réseau de chaleur local ont été également conduites.

Rhônealénergie-Environnement a préparé et aide à l'animation du volet de réhabilitation énergétique du patrimoine hydraulique du territoire du Parc.

Le Parc, confronté à des déplacements croissants en particulier sur les sites touristiques les plus fréquentés, a souhaité engager une réflexion avec Rhônealénergie-Environnement pour l'élaboration d'un Plan de Déplacement sur la zone de chalandise du Parc. Il s'agira d'identifier les grands dysfonctionnements en termes de déplacements, les principaux flux par mode de déplacement, les grands objectifs possibles d'amélioration, les scénarios envisagés et les solutions retenues, dans une démarche de concertation avec les acteurs du territoire.

Parc Naturel Régional de Chartreuse

Rhônealénergie-Environnement prépre un programme européen Interreg Alcotra en collaboration avec la Ligurie sur l'utilisation des énergies renouvelables comme outils d'aménagement du territoire.

Fédération nationale des PNR

Rhônealénergie-Environnement a participé aux journées nationales des Parcs naturels régionaux à Millau.

Eolien

Rhônealénergie-Environnement anime une réflexion avec les Parcs naturels régionaux du Pilat, du Vercors et des Monts d'Ardèche et des associations du Cler Rhône-Alpes sur la place et les conditions de mise en œuvre de l'éolien de production sur les territoires Parcs. La réunion du 12 octobre 2002 a permis une meilleure connaissance des approches des acteurs associatifs et des chargés de mission des Parcs.

Rhônealénergie-Environnement a participé à un échange au niveau national sur ce sujet. L'agence accompagne la réflexion du Parc naturel régional du Vercors sur un projet porté par la communauté de communes du Vercors central en collaboration avec le Ceder.

Evaluation de projets, programmes ou politiques

Participation au rendu de l'étude environnementale sur le territoire de préfiguration du Parc naturel régional des monts de la Madeleine.

V. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES OU D'ACTIONS COLLECTIVES SUR UN TERRITOIRE

5.1. Actions liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables

Planification énergétique sur l'agglomération grenobloise

Le rapport définitif a été remis à l'ensemble des membres du comité de pilotage et a fait l'objet de dernières remarques. Il a été présenté ensuite aux membres de l'ALE de Grenoble, réunion élargie à d'autres acteurs.

Cogénération

Les actions de promotion des systèmes de cogénération en région Rhône-Alpes ont été poursuivies.

- Petite cogénération

Le groupe de travail sur le développement de la petite cogénération s'est réuni deux fois dans l'année. La réunion du 4 juin 2002 a permis de faire le tour de l'évolution de la cogénération en général et des décrets et arrêtés récemment publiés sur le rachat d'électricité produite à partir des installations de cogénération. Une attention particulière a été portée sur les conditions de rachat pour les modules en-dessous de 36 kVA. Le travail d'une stagiaire de l'INSA de Lyon a également permis d'actualiser la liste des fournisseurs de petits modules de cogénération en France.

- Projets de réalisation en région Rhône-Alpes

Un projet de module de cogénération accompagné par l'agence a vu le jour à la Ville de Lyon dans le complexe sportif de Charrial. Un module de 65 kW (Buderus) a été mis en service fin janvier 2002. Plusieurs autres projets sont en préparation.

Dispositif ARPEGE

ARPEGE est un dispositif d'aide à l'émergence de nouveaux emplois et de soutien à la professionnalisation des emplois existants dans le domaine de la gestion rationnelle de l'énergie.

La deuxième phase du dispositif, financée par la Région (Direction de l'Emploi et de la Formation Continue) et qui s'est prolongée sur 2002, est axée sur la poursuite de l'aide à l'émergence de nouveaux emplois et sur la professionnalisation des emplois déjà créés.

Rhônealénergie-Environnement coordonne les partenaires départementaux de cette action. Plusieurs groupes de travail et réunions techniques ont permis de progresser sur le projet en concertation avec ces partenaires.

Une prospection pour la création de nouveaux postes a été menée sur le Grand Lyon :

- 30 communes contactées (parmi les plus importantes)
- une dizaine de rencontres
- trois structures sont intéressées pour monter un dossier avec l'aide de Rhônealénergie-Environnement .

Des structures liées au logement social ont aussi été contactées. Une plaquette de présentation du dispositif a été réalisée et diffusée à tous les partenaires du réseau.

ARPEGE 2 comporte également un important volet sur le suivi et l'animation du réseau des jeunes en poste, leur soutien et celui de leur structure d'accueil dans la phase de professionnalisation et dans la recherche de la pérennisation des activités créées.

L'animation s'est poursuivie en 2002 avec :

- la diffusion de lettres mensuelles aux 90 jeunes du réseau
- 6 réunions de groupe de travail sur le suivi des consommations et sur la communication, 4 visites d'installations
- la diffusion du logiciel de gestion énergétique COMPENE
- une rencontre sur la professionnalisation rassemblant les jeunes et leurs tuteurs.

Un travail sur la professionnalisation a été mené en collaboration avec l'AFPA pour définir des outils adaptés aux structures employeuses. Les entretiens avec les jeunes salariés et leur tuteur au sujet de la professionnalisation ont débuté. Ils permettront à Rhônalénergie-Environnement de faire un bilan de la situation du réseau et de regrouper les demandes.

Rhônalénergie-Environnement a déterminé le contenu et les intervenants des modules de formation ARPEGE (30 journées). Les formations devraient démarrer début 2003.

Projet CMCQE

En partenariat avec TEC, Rhônalénergie-Environnement a revu le dossier de création de Chargés de la Maîtrise des Charges et de la Qualité Environnementale (CMCQE), pour l'ARRA HLM. Le dossier déjà financé par la Région a été soutenu par l'ADEME en novembre 2002. L'opération devrait démarrer début 2003.

Conditions techniques pour le raccordement en basse tension au réseau électrique

L'objectif de cette étude est d'analyser les exigences techniques formulées dans les décrets et arrêtés pour des puissances inférieures à 215 kW/250 kVa raccordées au réseau de distribution et leurs impacts sur la rentabilité des technologies de production décentralisée d'électricité. Les coûts de raccordement peuvent représenter un poste important dans l'investissement. L'accent a été mis sur la cogénération, l'éolien et le photovoltaïque. Une comparaison dans ce domaine avec d'autres pays européens est en train d'être finalisée. L'agence a assuré dans le cadre de cette étude l'animation du comité de pilotage et la recherche de données sur des réseaux types et des installations de production décentralisée d'électricité. L'étude financée par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME est en train d'être finalisée par l'INPG (Grenoble). Trois réunions du comité de pilotage se sont tenues dans les locaux de l'agence régionale.

Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique régionale concernant le bois-énergie

- . Dans le cadre du PBEDL (Plan Bois Energie et Développement Local), Rhônalénergie-Environnement participe à l'animation du réseau et, en liaison avec les acteurs locaux, accompagne des maîtres d'ouvrage sur des opérations nécessitant une réflexion approfondie, en raison de leur taille ou sur des aspects juridiques ou de montage d'opération.
- . Dans le cadre de ce plan, l'agence anime un groupe de travail sur la logistique d'approvisionnement des chaufferies bois. Ce groupe a pour objectif le partage des expériences dans ce domaine et la création d'outils et de références au service des acteurs du bois énergie.

- . Rhônalénergie-Environnement participe à la mise en place de la filière bois énergie dans le massif de Belledone en collaboration avec les associations Alter et Ageden.
- . Les conclusions de l'étude sur le développement local par le bois énergie (soutenue par la CDC, la Fédération des PNR et la Région) ont été validées par le comité de pilotage de l'étude réuni au mois de février. La mise en œuvre des préconisations de l'étude au niveau régional a été débattue dans une réunion régionale à Lyon le 22 mai 2002. Elle mobilise localement les élus et les acteurs des Parcs naturels régionaux du Pilat et du Vercors. Des réunions ont été tenues pour examiner les conditions d'une application concrète de ces préconisations.
- . Un étudiant en DESS de développement local a approfondi le travail sur les comités locaux de l'énergie et l'entretien du territoire par le bois énergie, son financement et l'application du principe de gouvernance à ce secteur.
- . Plusieurs rencontres avec le Conseil Général de l'Isère laissent penser qu'un soutien à ces propositions, notamment concernant l'entretien du territoire par le bois énergie est possible.
- . Rhônalénergie-Environnement participe également aux discussions sur la prise en compte du bois-énergie dans la mise en place du Pays du Grésivaudan en Isère.

Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique régionale concernant la méthanisation

Le programme bâti par le CLER Rhône-Alpes et Rhônalénergie-Environnement, visant le développement de la méthanisation en Rhône-Alpes n'a pas pour l'instant reçu de soutien de la part de la Région et de l'Ademe. Un document de synthèse des expériences européennes a été produit. La réflexion continue et ne manquera pas d'alimenter le territoire régional, par la réalisation de journées d'information et des échanges d'expériences.

Plan solaire régional

Rhônalénergie-Environnement participe au Comité Régional d'Animation du Plan Solaire Thermique qui se tient régulièrement pour définir et coordonner les actions dans le cadre du Plan Solaire.

En parallèle, Rhônalénergie-Environnement participe également au groupe de travail sur le solaire thermique collectif.

5.2. Projets européens

Les missions se déroulent dans le cadre des programmes SAVE, ALTENER et 5ème PCRD (Programme Cadre de Recherche et de Développement). Rhônalénergie-Environnement est soit leader, soit partenaire.

MOBASTO

Ce projet a été finalisé en 2001 (www.mobasto.org). Il a fait l'objet d'un rapport final à la Commission Européenne, diffusé en 2002. Le Plan de Déplacement Urbain Volontaire de Romans et de Bourg de Péage reste désormais à arrêter, afin de pouvoir disposer des cofinancements de l'Etat. Le projet a aussi jeté les bases de la

création d'une agence de mobilité urbaine. Il a été réalisé en collaboration avec les villes de Luléa en Suède et de Quedlinburg en Allemagne.

Il a fait l'objet d'une présentation lors de la conférence mondiale « World Sustainable Energy Day 2002 » à Wels en Autriche au début du mois de mars à travers un poster et une monographie dans les actes de la conférence.

Il a aussi été présenté à la conférence organisée par le réseau ACCESS (anciennement Car-Free-Cities network) fin novembre à Barcelone : « De la politique à l'action : création des liens entre les actions locales et la politique européenne de la mobilité ».

MunicipRegEnergAid

Le projet MunicipRegEnergAid, piloté par EVE (agence de l'énergie du pays basque espagnol) dont l'objet est d'élaborer des méthodologies pour l'élaboration de politiques énergétiques au niveau régional et municipal, et de les appliquer, a démarré et a abouti à la définition d'indicateurs régionaux et locaux sur l'énergie.

PROMENLAB

La proposition PROMENLAB a pour objectif de promouvoir la labellisation énergétique des bâtiments existants. Le potentiel d'économie est important et peu mobilisé. Par l'intermédiaire d'une intégration des différents acteurs dans le domaine du bâtiment, l'attention sur la qualité énergétique peut être renforcée et une démarche commune, concernant le conseil initial, mise en place. Cette proposition s'inscrit dans la logique du projet de directives européennes "Bâtiments". Les partenaires associés sont l'Allemagne, l'Irlande, la Pologne et la Slovaquie.

SOLTHERM

Ce projet (mené en coordination avec 16 organismes de 10 pays européens différents) a pour but d'augmenter de manière significative la surface de panneaux solaires thermiques installés en Europe et dans la région Rhône Alpes.

Les deux premières phases de ce projet consistaient à établir l'état des lieux du solaire thermique dans notre région et à contribuer à la définition de recommandations pour le développement du marché.

RhôneAlpesnergie-Environnement travaille maintenant sur la troisième phase, à savoir la définition et l'établissement d'un plan de communication sur le solaire thermique dans la région Rhône-Alpes. Le groupe de travail « Objectif Soltherm » réunissant des professionnels du solaire et de la construction ainsi que des maîtres d'ouvrage de bâtiments collectifs s'est réuni le 25 octobre. Ce groupe de travail doit décider des actions à entreprendre pour augmenter la diffusion de l'énergie solaire thermique dans la région Rhône Alpes. Il est aidé pour cela par des professionnels de la communication qui doivent proposer un plan de communication à discuter lors de la prochaine rencontre du groupe de travail.

Une lettre électronique d'information doit être publiée régulièrement, la première étant prévue pour mi-décembre 2002.

Promotion des petits réseaux de chaleur au bois

Ce projet a associé l'agence de Norrbotten (Suède) qui a piloté le projet, l'agence locale de Ionnina (Grèce) et RhôneAlpesnergie-Environnement. Il a été cofinancé par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME. Il avait pour objectif de communiquer sur les petits réseaux de chaleur au bois. Il s'est conclu par le colloque organisé le 24 septembre 2002 à la Région et la distribution d'une brochure à destination des collectivités de

Rhône-Alpes. Les actes du colloque, la brochure et le CD-ROM sont disponibles à Rhônalpénergie-Environnement.

100% RE-NET : Réseau des territoires ruraux visant un taux d'énergies renouvelables très élevé :

Présenté par un partenaire allemand, ce projet vise à mettre en œuvre dans plusieurs régions d'Europe (Allemagne, Espagne, Autriche, France) des actions et des réalisations permettant d'augmenter considérablement la part des énergies renouvelables couvrant les besoins énergétiques de ces régions ou territoires. Pour la région Rhône-Alpes, l'accent est mis sur le Parc Naturel du Vercors qui a déjà une pratique intéressante dans ce domaine. La politique et les techniques qui ont permis le développement des énergies renouvelables en région Rhône-Alpes seront présentées aux autres partenaires afin d'encourager et d'améliorer leurs actions en faveur des ENR. Deux réunions ont permis de cadrer le programme de travail et de préparer les actions sur le terrain. Un site dédié appelé www.100re.net a été mis en service. Un premier séminaire réunissant tous les partenaires du projet s'est tenu le 14 juin à Fürstfeldbruck en Allemagne, auquel a participé un élu du PNR du Vercors. Le travail sur l'étude du développement des énergies renouvelables sur le Vercors avance et les premiers résultats sont prévus pour la fin de l'année.

PROVIDER

Rhônalpénergie-Environnement a été retenue comme partenaire dans le cadre d'un dossier européen SAVE en partenariat avec des Italiens, des Autrichiens, des Allemands, des Anglais, des Portugais, et des Roumains. Il s'agit de mettre en œuvre des « Plans de Déplacements Ecoles » par description de l'état des lieux initial pour chaque pays, identification des pratiques les plus remarquables, mise en place d'outils adaptés au contexte français, création d'un site Internet. En France, Rhônalpénergie-Environnement travaille actuellement avec une dizaine d'établissements scolaires en Rhône-Alpes et avec les agences régionales d'Ile de France, de PACA et de Poitou Charentes.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les partenaires européens, notamment pour valider l'état des lieux de chaque pays mais également pour définir la structure et le contenu du futur site Internet (www.schoolway.net) dont un nom français a été arrêté (www.allerverslecole.net). Plusieurs réunions avec l'ensemble des partenaires français ont également été organisées à Lyon avec la dizaine d'établissements scolaires (de l'école maternelle au lycée) participants au projet mais également les acteurs régionaux intéressés par le projet.

Un bureau d'études a été sélectionné et a engagé son travail pour l'élaboration de 10 Plans de Déplacements pour Etablissements Scolaires : 5 écoles, 2 collèges et 1 lycée de Chambéry, Romans et du Grand Lyon participent à ce projet. Les résultats discutés et construits point par point avec les partenaires seront présentés en février 2003 à l'ensemble des acteurs régionaux du projet. Une réunion régionale ouverte aux établissements scolaires de la région a par ailleurs été organisée pour le lancement officiel des PDES.

Une dizaine d'outils pédagogiques en français est désormais disponible (bientôt téléchargeables sur le site) pour les élèves (primaire et secondaire), pour les enseignants et les collectivités locales afin d'améliorer la situation en matière de déplacements à proximité des établissements scolaires, introduction à une amélioration souhaitée de beaucoup plus grande ampleur de l'ensemble des déplacements dans le cadre des Plans de Déplacements Urbains.

Le dossier est soutenu à la fois par l'Union Européenne, la Région Rhône-Alpes, l'Ademe (qui co-finance spécifiquement 50 % des PDES), les villes de Chambéry, de Romans et le Grand Lyon.

MONTAGES DE PROJETS EUROPEENS

Les résultats de la participation de l'agence dans les derniers appels d'offre (5^{ème} PCRD, SAVE, ALTENER) ont été très positifs. Sur 15 propositions dans lesquelles l'agence a été impliquée 7 ont été sélectionnées. La liste des projets retenus :

5^{ème} PCRD

Dans une proposition coordonnée par ESV (Agence de l'énergie de la Haute Autriche), l'agence participe à la promotion de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables dans le réseau des OPET (Organismes pour la promotion des technologies énergétiques performantes) en prenant en compte la directive européenne sur ce sujet.

Interreg III A (coopération transfrontalière France-Suisse et France-Italie)

Suite à l'ouverture du programme Interreg III A, l'agence a démarré une réflexion sur l'opportunité de ce programme pour ses activités dans le domaine des A21L.

SAVE 2002

INTEREB

Montée par un partenaire italien (l'agence régionale de l'énergie de la Lombardie) cette proposition vise à élaborer une stratégie de mobilisation du potentiel d'économie d'énergie dans le parc du bâti existant.

ALTENER 2002

CLIMASOL

Proposée par Rhônalénergie-Environnement avec huit partenaires venant de 7 pays européens, la proposition vise la diffusion de la climatisation avec apport solaire surtout dans le tertiaire. Dans le programme de travail sont prévus un état de l'art, la réalisation d'études de faisabilité, la production d'une brochure, l'organisation d'une formation des bureaux d'études et la tenue d'un séminaire de diffusion.

PROMOTE 100

Cette proposition, qui a été montée dans le cadre du projet 100% RENET du 5^{ème} PCRD par notre partenaire allemand BAUM, vise à promouvoir les régions et territoires avec l'objectif d'un taux d'ENR très élevé.

LOCAL BIO PRO

Montée par un partenaire espagnol (l'agence régionale de l'énergie de la région Castille et Leon, EREN), la proposition a pour objectif de développer l'utilisation des huiles végétales usées à des fins énergétiques (biocarburant).

GREENEFFECT

Proposée par l'agence locale de la ville de Francfort cette proposition souhaite développer la MDE dans le secteur tertiaire avec un accent fort sur les bureaux.

GRASPING OF CLIMATE CHANGE

Proposée par la « Maison de la Technologie » de Lulea, Suède, cette proposition vise la sensibilisation des élèves au problème du changement climatique et développe des actions concrètes à mettre en œuvre dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables.

Interreg III (coopération entre régions d'Europe)

Suite à l'ouverture du programme Interreg III, l'agence a été sollicitée par plusieurs partenaires pour participer à des propositions ou aider à monter une proposition.

Interreg III A (coopération transfrontalière France-Suisse et France-Italie)

Suite à l'ouverture du programme Interreg III A, l'agence a démarré une réflexion sur l'opportunité de ce programme pour ses activités dans le domaine des Agendas 21 Locaux.

Interreg III A (coopération transfrontalière France-Italie)

Par l'intermédiaire de notre partenaire, l'agence de l'énergie de la région de la Ligurie, Rhônealpénergie-Environnement s'est associée à une proposition d'un projet INTERREG France-Italie porté par la Région de la Ligurie. Ce projet traitera du développement des énergies renouvelables dans des zones naturelles sensibles comme les parcs naturels régionaux. L'élaboration d'un guide et des actions exemplaires permettront de diffuser les résultats. Le secrétariat technique a donné un avis favorable sous certaines conditions.

Interreg III B (coopération transnationale Espace Alpin)

Suite à l'ouverture du programme Interreg III B Espace Alpin, l'agence a été sollicitée par des partenaires autrichiens afin de participer à une proposition sur une étude prospective de l'énergie éolienne en milieu alpin.